



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°RM-DEC-26-27-06 du 22 septembre 2026 portant ouverture du registre des inscriptions au Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CPLDS) - session 2027

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2017- 791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire ;

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, administratrice de l'Etat, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1^{er}

Une session d'examen en vue de l'obtention du Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CPLDS) est organisée dans l'académie de Mayotte au titre de l'année 2027.

Article 2

Le registre des inscriptions aux épreuves de la session 2027 du Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CPLDS) sera ouvert :

- Du lundi 28 septembre 2026 au lundi 26 octobre 2026
- Les dates des épreuves d'admission seront au cours de la semaine du 18 mai 2027 au 21 mai 2027.

Article 3

Le secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice,

